

**Procès-verbal de l’Assemblée Générale du 2 novembre 2023**

Salle communale de Farvagny à 18.30

**Présidence** : Mme Catherine Perritaz

**Présences :** Membres du comité - auditrices et auditeurs – membres de GS

65 personnes présentes

**Excusés** : Valérie Bovet, Bernadette Widder, Stéphane Ambry, la paroisse de Farvagny, Josiane Berger, Anne-Lise Progin, Aurélie Pittet, l’abbé Jean, conseil communal d’Hauterive, Aurélie et Olivier Pittet, Nicolas Bovigny IL MANQUE ENCORE DES NOMS

1. **Accueil**Madame Catherine Perritaz ouvre l’Assemblée générale et salue la nombreuse assemblée qui a bravé la pluie et le froid. Elle salue la présence de M. Julien Gremaud, syndic, Mme Diana Carbonnier, Conseillère communale et M. Emmanuel Michelian, directeur de Pro Senectute Fribourg et les autorités paroissiales et communales. Les personnes excusées seront nommées dans le PV de l’Assemblée générale. Elle informe l’assemblée que celle-ci sera enregistrée pour des raisons pratiques. Elle témoigne de sa gratitude aux bénévoles présents dans la salle qui travaillent avec beaucoup d’humanité tout au long de l’année. L’année 2023 a été une année difficile pour le comité de GS. Cela fait bientôt dix ans que nous œuvrons pour le bien de notre commune et pour l’application de la loi Seniors+. Dix ans de défis, dix ans d’expérience, de partage et d’amitié, mais aussi parfois de situation plus difficile à gérer. La solidarité des membres du comité n’a pas failli et Mme Perritaz les remercie vivement. Elle termine en précisant que seuls les membres de GS peuvent voter.
2. **Approbation de l’ordre du jour**Approbation de l’ordre du jour à l’unanimité.
3. **Procès-verbal de l’assemblée générale du 29 septembre 2022***Le procès-verbal ne sera pas lu. Il est à disposition sur notre site internet ou peut être demandé à notre secrétariat.* Aucune remarque. Approbation à l’unanimité. Remerciement à la secrétaire.
4. **Modification des statuts – article 9 – composition du comité**

**Actuellement**: Le comité est composé de 5 membres au minimum, dont un membre du Conseil communal en charge du dicastère « affaires sociales – santé ». Ils sont élus pour trois ans par l’Assemblée générale. Ils sont rééligibles. Le comité se constitue de lui-même en attribuant les différents rôles.

*En fonction de l’évolution de la politique Seniors+ dans la commune et la création d’une Commission des Seniors (présentée par Mme Carbonnier), le comité vous propose :*

**Nouveau** : Le comité est composé de 5 membres au minimum. Ils sont élus par l’Assemblée générale pour une durée indéterminée. La présence du conseiller (ière) communal (e) en charge du dicastère est invitée (e) à participer au comité lors de la présentation des comptes. Il, elle sera également invité(e) à l’Assemblée générale. Le comité se constitue de lui-même en attribuant les différents rôles.

Aucune remarque. Approbation : à l’unanimité

1. **Partenariat avec Pro Senectute et la commune**: **Présentation par M. Emmanuel Michelian**

En 2022, nous avons signé une convention de partenariat avec Pro Senectute Fribourg. Depuis le début de l’année 2023, nous avons sollicité M. Michelian pour nous soutenir. En effet, nous sentons un essoufflement et les contraintes devenaient difficiles à gérer. Nous avons cheminé ensemble pour le projet, puis le projet fut repris par la commune. La parole est donnée à M. Michelian qui rappelle la genèse de la rencontre entre GS et Pro Senectute. Il relève le magnifique travail de GS. Ensemble, nous avons construit un projet. La commune de Gibloux a décidé de prendre en main la loi Seniors+. Depuis, le mois de juin nous avons senti la montée de tensions. Pro Senectute FR se met volontiers à disposition pour aider le comité de GS. Pour un bon partenariat, il faut de bons partenaires.

1. **Élection de nouveaux membres / démission dans le comité**

Mme Catherine Perritaz (Présidente) souhaite terminer son mandat comme Présidente.

Mme Valérie Bovet (Responsable des bénévoles) a donné sa démission du comité avec effet au 31.12.2023.

Mme Anne Dafflon (secrétaire) souhaite terminer son mandat

M. Raphaël Pochon (vice-président et caissier) a démissionné en tant que vice-président et a présenté sa démission comme caissier pour le 31.01.2024, mais reste toutefois à disposition pour la transition.

Aucune question ni remarque. Recherche activement des membres pour le comité et des bénévoles.

1. **Succès des activités – quelques statistiques pour 2022**   
   Meinrad Berset présente le rapport des activités

Décoration florale 15 participations

Visites à domicile 45 participations

Table conviviale 52 participations

Formations informatiques y.c. support 78 participations

Marches douces 105 participations

Yoga 108 participations

Jeux de cartes 137 participations

Randonnées 417 participations

Transports de personnes 911 participations

**Total 1868 participation** (1133 en 2022)

Ensuite, Meinrad présente les différents graphiques sur les activités.

Demande de précision sur les visites à domicile : 45 participations = 45 personnes ? Meinrad précise que le terme « participation » signifie « passage ».

1. **Comptes de l’exercice 2022 – Budget 2023**

Avant de présenter les comptes, Raphaël présente le graphique montrant la provenance des membres.

Raphaël Pochon présente les comptes 2022 et le budget 2023. Il passe en revue les différents postes, (comptes à disposition sur le site). Résultat de l’exercice : perte de CHF 968.50

Aucune question

1. **Rapports des vérificateurs : Philippe Yerly et Séverine Schaller**M. Philippe Yerly atteste que les chiffres concordent et que la comptabilité et le bilan sont conforment aux dispositions légales. Il propose à l’assemblée d’approuver les comptes. Madame Perritaz remet un petit souvenir à M. Yerly.
2. **Approbation des comptes et décharge aux organes responsables**Les comptes sont approuvés à l’unanimité (sans le comité) et décharge est donnée au caissier, avec remerciements.
3. **Questions - Réponses**Aucune remarque particulière
4. **Le mot de Mme Diana Carbonnier – Conseillère communale**

Elle salue la nombreuse assistance et apporte les salutations du conseil communal de Gibloux. En 2024, votre association fêtera ses 10 ans et nous pouvons relever l’immense travail effectué par GS. En 2022, la commune de Gibloux reconnaît l’Association Gibloux Solidaire d’utilité publique communale avec un mandat de prestation. Dans le cadre du concept en faveur des Seniors, il a également été décidé la création de la Commission Seniors dans laquelle GS participera. En effet, l’évolution du contexte général, nous oblige à prendre en compte différentes évidences (contexte démographique avec une augmentation des seniors, évolution des besoins des seniors, recherche de personnes disposées à assumer un poste au sein du comité de GS). Un essoufflement des bénévoles est manifeste. Dès lors, et afin de pérenniser les activités de l’Association Gibloux Solidaire, la commune a décidé de mettre en place un soutien. Il est en effet très important pour le Conseil communal que Gibloux Solidaire maintienne ses activités au sein de la commune.

Un projet de mandat tripartite vient d’être accepté par la commune de Gibloux. Compte tenu de la volonté de GS de collaborer avec Pro Senectute Fribourg, un projet de mandat tripartite vient d’être accepté par le Conseil communal. Cette collaboration permettra de soulager le comité dans le cadre de la coordination et organisation des activités proposées aux aînés de Gibloux. Gibloux Solidaire recherche depuis quasiment sa fondation des bénévoles et notamment au sein du comité. Donc n’hésitez pas à proposer vos services à GS si vous souhaitez donner un peu de votre temps ou si vous connaissez des personnes désireuses de participer à GS. Je tiens, au nom du Conseil communal, de vous faire part de notre vive reconnaissance pour votre immense travail. Pour terminer, je rappelle que ce sera le Conseil général qui donnera son aval sur le mandat tripartite en décembre prochain. Plein succès à l’Association Gibloux Solidaire !

Julien Gremaud demande à l’assemblée d’applaudir tout le travail du comité.

Jacques Tinguely propose de nommer Catherine Perritaz, Raphaël Pochon et Valérie Bovet membres d’honneur. Applaudissements.

Mme Perritaz clôt l’AG à 19.15.

**13. *Politique cantonale Seniors+ : Quel regard faut-il avoir sur le vieillissement de la population dans notre canton ?* conférence de M. le Conseiller d’Etat, Philippe Demierre**

La soirée se termine par un verre de l’amitié.

La secrétaire : La Présidente :  
 Anne Dafflon Catherine Perritaz